REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24210041000032

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Etat ou organisme d'état Dijon Metropole

POSTE COMPTABLE DE : Service de gestion comptable de Dijon Métropole

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET: DM-Bud 02 DPI et DASRI (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	23
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	26

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE							
	EXPLOITATION						
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION				
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	532 144,02	0,00				
	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00				
O R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)				
T S	REPORTE (2)	0,00	532 144,02				
	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	532 144,02	532 144,02				
•		INVESTISSEMENT					

		D'INVESTISSEMENT	D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	298 703,07	232 144,02
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE	130 855 50	0.00

DEDENICES DE LA SECTIONI

DECETTES DE LASECTION

E	L'EXERCICE PRECEDENT (2)	139 855,50	0,00
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 206 414,55
	=	=	=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	438 558,57	438 558,57

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3) 970 702,59 970 7

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice. (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	149 100,00	0,00	200 000,00	200 000,00	349 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	390 400,00	0,00	0,00	0,00	390 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 010,00
T	otal des dépenses de gestion des services	539 510,00	0,00	250 000,00	250 000,00	789 510,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	4 040,00		0,00	0,00	4 040,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	543 550,00	0,00	300 000,00	300 000,00	843 550,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	790,00		232 144,02	232 144,02	232 934,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	396 000,00		0,00	0,00	396 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	396 790,00		232 144,02	232 144,02	628 934,02
	TOTAL	940 340,00	0,00	532 144,02	532 144,02	1 472 484,02

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
	=	

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 472 484,02

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	(2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	3 100,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	888 000,00	0,00	0,00	0,00	888 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	45 200,00	0,00	0,00	0,00	45 200,00
-	Total des recettes de gestion des services	936 300,00	0,00	0,00	0,00	936 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	4 040,00		0,00	0,00	4 040,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	940 340,00	0,00	0,00	0,00	940 340,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	940 340,00	0,00	0,00	0,00	940 340,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 532 144,02

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 472 484,02

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	000 004 00
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	628 934,02
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

01	1.90.5	Decident de	Destes à	D	VOTE (0)	TOTAL
Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		I	(2) II		III	IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	45 000,00	17 160,00	50 000,00	50 000,00	112 160,00
21	Immobilisations corporelles	51 790,00	34 099,37	50 000,00	50 000,00	135 889,37
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	300 000,00	88 596,13	198 703,07	198 703,07	587 299,20
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	396 790,00	139 855,50	298 703,07	298 703,07	835 348,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	396 790,00	139 855,50	298 703,07	298 703,07	835 348,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	15 000,00		0,00	0,00	15 000,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	15 000,00		0,00	0,00	15 000,00
	TOTAL	411 790,00	139 855,50	298 703,07	298 703,07	850 348,57

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	850 348.57

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		1	(2) II		III	IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	790,00		232 144,02	232 144,02	232 934,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	396 000,00		0,00	0,00	396 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	15 000,00		0,00	0,00	15 000,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	411 790,00		232 144,02	232 144,02	643 934,02
	TOTAL	411 790,00	0,00	232 144,02	232 144,02	643 934,02

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	206 414,55
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	850 348,57

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	628 934,02
--	------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \; DE \; 023 = RI \; 021 \; ; \; DI \; 040 = RE \; 042 \; ; \; RI \; 040 = DE \; 042 \; ; \; DI \; 041 = RI \; 041 \; ; \; DE \; 043 = RE \; 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	200 000,00		200 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00		50 000,00
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00 50 000,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 50 000,00 0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		232 144,02	232 144,02
	Dépenses d'exploitation – Total	300 000,00	232 144,02	532 144,02

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	•

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 532 144,02

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	67 160,00	0,00	67 160,00
21	Immobilisations corporelles (6)	84 099,37	0,00	84 099,37
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	287 299,20	0,00	287 299,20
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	438 558,57	0,00	438 558,57

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	438 558,57

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	0,00	0.00	0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 532 144,02

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 532 144,02

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 23	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
23 26	Participations et créances rattachées	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0.00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	5,55	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		232 144,02	232 144,02
	Recettes d'investissement – Total	0,00	232 144,02	232 144,02

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 206 414,55

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 438 558,57

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap /	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)	01 (440.400.00	200 200 20	202.000.00
011	Charges à caractère général (5) (6)	149 100,00	200 000,00	200 000,00
6061 6063	Fournitures non stockables (eau, énergie	0,00 18 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00
6064	Fournitures entretien et petit équipt Fournitures administratives	500,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	12 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	8 200,00	0,00	0,00
618	Divers	30 000,00	200 000,00	200 000,00
6228	Divers	10 500,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	300,00	0,00	0,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	28 000,00	0,00	0,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	3 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	33 600,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	390 400,00	0,00	0,00
6211	Personnel intérimaire	50 000,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	70 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	2 800,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	700,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 500,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	131 000,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	56 000,00	0,00	0,00
64141	Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	6 500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	24 000,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	3 100,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	40 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 000,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 500,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	50 000,00	50 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	50 000,00	50 000,00
	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	539 510,00	250 000,00	250 000,00
	= (011 + 012 + 014 + 65)	333 3.3,53		
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	50 000,00	50 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	4 040,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	4 040,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
022	<u>'</u>	·		·
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	543 550,00	300 000,00	300 000,00
023	Virement à la section d'investissement	790,00	232 144,02	232 144,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	396 000,00		
			0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	396 000,00	0,00	0,00
IOTAL E	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	396 790,00	232 144,02	232 144,02
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	00,0	00,0
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	396 790,00	232 144,02	232 144,02
TOTAL DES	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	940 340,00	532 144,02	532 144,02

	•
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			532 144,02

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)		
Montant des ICNE de l'exercice	0,00	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	3 100,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	3 100,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	888 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	888 000,000	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	45 200,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	45 200,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	936 300,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	4 040,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	4 040,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	940 340,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	940 340,00	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	532 144,02
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	532 144,02

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	45 000,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	25 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 000,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	51 790,00	50 000,00	50 000,00
2154	Matériel industriel	30 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	16 790,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	300 000,00	198 703,07	198 703,07
2312	Terrains	10 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	290 000,00	198 703,07	198 703,07
	Total des dépenses d'équipement	396 790,00	298 703,07	298 703,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0.00	0.00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	396 790,00	298 703,07	298 703,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	15 000,00	0,00	0,00
2312	Terrains	15 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	15 000,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	411 790,00	298 703,07	298 703,07

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	139 855,50
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	438 558,57

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI~040 = RE~042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	00,0	0,00	00,0	
	Total des recettes d'équipement	00,0	0,00	00,0	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	
27	27 Autres immobilisations financières		0,00	00,0	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la section d'exploitation	790,00	232 144,02	232 144,02	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	396 000,00	0,00	0,00	
28031	Frais d'études	3 000,00	0,00	0,00	
28121	Aménagement Terrains nus	37 300,00	0,00	0,00	
28151	Installations complexes spécialisées	329 217,00	0,00	0,00	
28154	Matériel industriel	24 000,00	0,00	0,00	
28183	Matériel de bureau et informatique	2 003,00	0,00	0,00	
28184	Mobilier	480,00	0,00	0,00	
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	396 790,00	232 144,02	232 144,02	
041	Opérations patrimoniales (8)	15 000,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	15 000,00	0,00	0,00	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	411 790,00	232 144,02	232 144,02	
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	411 790,00	232 144,02	232 144,02	

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	206 414,55
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	438 558,57

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (NOIS 10449 et 100) Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
					Emprunts e	dettes a ro	rigine du contrat		initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					2 500,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					2 500,00 0,00	F		0,000	0,000		S	X Cautions	N	A-1
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 500,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					ı	Emprunt	s et dettes au 01/01					
						Taux d'intérêt					」 	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		2 500,00					0,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	2 500,00	0,00	F	0	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 500,00					0,00	0,00	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 - ITPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCORS (1)										
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices			
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de	Nombre de									
taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	produits	1	0	0	0	0				
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Nombre de produits	0	0	0	0	0				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Nombre de produits	0	0	0	0	0				
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0				
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Nombre de produits	0	0	0	0	0				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Nombre de produits						0			
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00			
	Montant en euros						0,00			

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	4 040,00		4 040,00	8 080,00	4 040,00	4 040,00
Créances non recouvrées et non teintes de plus de 2 ans	4 040,00		4 040,00	8 080,00	4 040,00	4 040,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	4 040,00		4 040,00	8 080,00	4 040,00	4 040,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 0,00	0,00	0,00
16 Emp	orunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	0,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	139 855,50	0,00	139 855,50

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de (hors l	RAR)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECET	TES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V	396 790,00	232 144,02	VI 232 144,02
Ressou	rces propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA		0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
Ressou	rces propres internes de l'année (b) (3)		396 790,00	232 144,02	232 144,02
15	Provisions pour risques et charges				
169	Primes de remboursement des obligations		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissement des immobilisations				
28031	Frais d'études		3 000,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus		37 300,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées		329 217,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel		24 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique		2 003,00	0,00	0,00
28184	Mobilier		480,00	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations				
39	Dépréciat° des stocks et en-cours				
481	Charges à répartir plusieurs exercices				
021	Virement de la section d'exploitation		790,00	232 144,02	232 144,02

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	628 934,02	0,00	206 414,55	0,00	835 348,57

	N	N ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	139 855,50
Ressources propres disponibles	VIII	835 348,57
Solde	IX = VIII - IV (5)	695 493,07

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 86 Nombre de membres présents : 62 Nombre de suffrages exprimés : 82

VOTES:
Pour: 737
Contre: 6
Abstentions: 3

Date de convocation : 16/06/2023

Présenté par (1) le Président, A Dijon le 22/06/2023 (1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Dijon, le 22/06/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

	<u> </u>
AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	
AUDARD Patrick	
AVENA Christophe	
BATAILLE Kildine	
BAUDEMENT Patrick	
BAYARD Monique	
BEGIN-CLAUDET Dominique	
BELHADEF Najoua	
BELLEVILLE Philippe	
BERTHIER Christophe, pouvoir à Philippe LEMANCEAU	
BICHOT Emmanuel	
BOURGUIGNAT Laurent	
BOURNY Nicolas	
CAMBILLARD NOËL	
CARRELET DE LOISY Jacques	
CHAPUIS Patrick	
CHARRET-GODARD Océane, pouvoir à Christine MARTIN	
CHEVALIER Stéphane	
CHÂTEAU Patrice	
COURGEY Jean-François	



DAVID Bruno	
DESEILLE François	
DETANG Rémi	
DODET Jean-François	
DUBUET Jean, pouvoir à Gérard HERRMANN	
EL HASSOUNI Hamid	
FALCONNET Thierry	
FOUCHERES Gaston	
GAUCHER Cyril	
GERBET Laurence	
GIRARD Jean-Claude	
GOBET Laurent	
GONGALVES Jean-Marc	
GOULIER Frédéric	
GOZZI Catherine, pouvoir à Rémi DETANG	
GRAYOT-DIRX Stéphanie	
GRIMPRET Dominique	
GUENÉ Adrien, pouvoir Noëlle CAMBILLARD	
HAEGY David, pouvoir à Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	
HAMEAU Denis	
HERRMANN Gérard	
HOAREAU Antoine	
HUON-SAVINA Karine	
JACQUEMARD Caroline	
JUBAN Danielle	
JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	
KOENDERS Nathalie	
LACHAMBRE Léo, pouvoir à Thierry FALCONNET	
LEMANCEAU Philippe	



LONCHAMPT Samuel	
LOVICHI Marien, pouvoir à François DESEILLE	
MARTIN Christine	
MARTIN-GENDRE Dominique,pouvoir à Pierre PRIBETICH	
MASSON Jean-Patrick	
MEZUI Georges	
MODDE Stéphanie	
MONTEIRO Ludmila	
MOREL Jean-Philippe, pouvoir à Nathalie KOENDERS	
MULLER Olivier	
N'DIAYE Massar, pouvoir à Hamid EL HASSOUNI	
PAGEAUX Catherine, pouvoir à Jean-Michel VERPILLOT	
PASTEUR Isabelle	
PERRIN-LOUVRIER Anne	
PERSON-PICARD Bénédicte, pouvoir à Samuel LONCHAMPT	
PFANDER-MENY Lydie, pouvoir à Denis HAMEAU	
POPARD Brigitte	
PRIBETICH Pierre	
RABUT Céline	
REBSAMEN François	
RELOT Didier	
RENAUD Céline	
RETY Jean-Marc, pouvoir à Céline TONOT	
RUET Guillaume,pouvoir à Catherine VICTOR	
SANCHEZ Lionel	
SCHMITT Philippe	
SCHOUTITH Nicolas	
TENENBAUM Françoise	
TOMASELLI Claire	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

TONOT Céline	
VACHEROT Stéphanie, pouvoir à Françoise TENENBAUM	
VERPILLOT Jean-Michel	
VICTOR Catherine	
VUILLEMIN Claire, pouvoir à Stéphane CHEVALIER	
WALIDI-ALAOUI Hana, pouvoir à Brigitte POPARD	
WOYNAROSKI Stéphane, pouvoir à Jean-marc GONÇALVES	
ZIVKOVIC Sladana	

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le conseil.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

METROPOLE « DIJON METROPOLE » / BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023 venue du Drape BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

ARRÊTÉ – SIGNATURE

Présenté par le Président, Délibéré par le Conseil réuni en session à Dijon, fait 1622 juin 2023 100 Les membres du Conseil,5 0110

Nombre de membres en exercice: Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES:

pour contre abstention

Date de convocation le 16 juin 2023

REBSAMEN François AKPINAR- ISTIQUAM Nuray AUDARD Patrick AVENA Christophe BATAILLE Kildine BAUDEMENT Patrick BAYARD Monique BEGIN-CLAUDET Dominique BELHADEF Nadjoua BELLEVILLE Philippe BERTHIER	F. Noha			DETANG Rémi DODET Jean- François	Pour		Abstention
ISTIQUAM Nuray AUDARD Patrick AVENA Christophe BATAILLE Kildine BAUDEMENT Patrick BAYARD Monique BEGIN-CLAUDET Dominique BELHADEF Nadjoua BELLEVILLE Philippe	0000			François			
AVENA Christophe BATAILLE Kildine BAUDEMENT Patrick BAYARD Monique BEGIN-CLAUDET Dominique BELHADEF Nadjoua BELLEVILLE Philippe						I .	
BATAILLE Kildine BAUDEMENT Patrick BAYARD Monique BEGIN-CLAUDET Dominique BELHADEF Nadjouan BELLEVILLE Philippe				DUBUET Jean			
BAUDEMENT Patrick BAYARD Monique BEGIN-CLAUDET Dominique BELHADEF Nadjoua BELLEVILLE Philippe	للاص			EL HASSOUNI Hamid	XA		
Patrick BAYARD Monique BEGIN-CLAUDET Dominique BELHADEF Nadjoua BELLEVILLE Philippe				FALCONNET Thierry	17		
BEGIN-CLAUDET Dominique BELHADEF Nadjoua BELLEVILLE Philippe				FOUCHERES Gaston	15		
Dominique BELHADEF Nadjoua BELLEVILLE Philippe	y. Bayon	0.		GAUCHER Cyril		-1	
BELLEVILLE Philippe				GERBET Laurence			
Philippe	tel			GIRARD Jean-Claude	-	.3	
DEDTHIED	光	>		GOBET Laurent	J.		
Christophe				GONÇALVES Jean- Marc	H		
BICHOT Emmanuel		EBrillet		GOULIER Frédéric	- 7//		
BOURGUIGNAT Laurent		Y emit		GOZZI Catherine			
BOURNY Nicolas	3my			GRAYOT-DIRX Stéphanie	_		Joys
CAMBILLARD Noëlle	-0		0	GRIMPRET Dominique	À		0. 1
CARRELET DE LOISY Jacques	4			GUENE Adrien	-1		
CHAPUIS Patrick	name			HAEGY David			
CHARRET- GODARD Océane				HAMEAU Denis	24.		
HATEAU Patrice	Thatag			HERRMANN Gérard	M		
HEVALIER téphane				HOAREAU Antoine	4.4	· ·	
OURGEY Jean- rançois				HUON-SAVINA Karine	Jul	,	
AVID Bruno				,			
ESEILLE François		5		JACQUEMARD Caroline	7	Cll	

METROPOLE « DIJON METROPOLE » / BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES ARRÊTÉ – SIGNATURE

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
JUILLARD- RANDRIAN Marie- Hélène	111			POPARD Brigitte	1		
KOENDERS Nathalie	\$P		K.	PRIBETICH Pierre	Chi Eli	Þ	
LACHAMBRE Léo			1	RABUT Céline	0.0		
LEMANCEAU Philippe	W-			RELOT Didier	95		
LONCHAMPT Samuel	The state of the s	_		RENAUD Céline	0/	4	
LOVICHI Marien				RETY Jean-Marc	/		
MARTIN Christine	-			RUET Guillaume			
MARTIN-GENDRE Dominique				SANCHEZ Lionel	K		
MASSON Jean- Patrick	M			SCHMITT Philippe	Pus H		
MEZUI Geoges	E			SCHOUTITH Nicolas	MELL		
MODDE Stéphanie	MI	2		TENENBAUM Françoise	E		
MONTEIRO Ludmila	ASO			TOMASELLI Claire	130		
MOREL Jean- Philippe				TONOT Céline	elle		
MULLER Olivier (1			VACHEROT Stéphanie	,	-	
N'DIAYE Massar				VERPILLOT Jean- Michel	ffen		
PAGEAUX Catherine				VICTOR Catherine	yedea	1	
PASTEUR Isabelle	0			VUILLEMIN Claire	1/10		
PERRIN- LOUVRIER Anne	Hemidow	N.		WALIDI-ALAOUI Hana			
PERSON-PICARD Bénédicte				WOYNAROSKI Stéphane			
PFANDER-MENY Lydie				ZIVKOVIC Sladana	02	_	